Alternative Police-CFDT tire la sonnette d'alarme

PARIS 24/04/2019

Depuis des décennies le commissariat de Fontainebleau attend d'être réhabilité, la reconstruction sur place n'est plus envisageable.

La construction d'un nouveau commissariat s'impose, il existe deux projets :

Celui présenté par le maire d'Avon et celui du maire de Fontainebleau, deux communes limitrophes.

Après analyse du dossier le projet d'Avon est de loin le plus abouti.

Alternative Police-CFDT a pu apprécier l'avancée de ce projet, à savoir, les avantages professionnels et personnels :

Regroupement de plusieurs services de Police dont la Police Technique et Scientifique.
(projet libre de toute construction)

Implantation stratégique très proche des lieux de délinquance et se situant au centre de la commune.
(proximité de voie de transit)

Confort de travail grâce à un stationnement gratuit, une gare proche du lieu de travail, des places réservées en crèche et des commerces à proximité.

Une grande partie du coût de construction supporté par les communes dont le modèle retenu serait un fonds de concours où la ville d'Avon serait appelé à contribuer **à hauteur de 50%** du coût global.

Malheureusement ce projet n'est pas éternel et si aucune décision n'est prise rapidement le projet ne pourrait jamais voir le jour.

En attendant un arbitrage, nos collègues continuent d'exercer dans des conditions de travails désastreuses et aujourd'hui s'il n'y a pas eu de victimes à déplorer lors de l'effondrement du mur d'enceinte ce n'est du qu'à la chance.

Il est temps de trancher !!!

Les rapports conflictuels entre les deux communes sur ce sujet, dont nous avons pu avoir connaissance, ne doivent pas obérer l'intérêt de notre institution, les conditions de travail des policiers et la qualité du service public que nous devons à nos concitoyens.

Le 20.02.19 un courrier a été envoyé à Monsieur Christophe CASTANER Ministre de l'Intérieur pour que son administration puisse débloquer la situation qui se dégrade de jour en jour.

Pour Alternative Police le choix est fait nous soutenons le projet d'Avon !

Bureau Île-de-France

52, rue Crozatier 75012 PARIS
01.42.38.57.61

ALTERNATIVE Police

47-49 Avenue Simon BOLIVAR 75019 PARIS
01.80.49.66.84
secretariat@alternativepn.fr – www.alternativepn.fr

Denis JACOB
Secrétaire Général

Paris, le 20 février 2019

Monsieur Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Réf.: APN/BN/DJ/2019-007

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation du commissariat de police de Fontainebleau.

Comme vous le savez certainement, il y a quelques semaines, le mur d'enceinte s'est écroulé. Mes représentants ont constaté eux-mêmes ces dégâts dont je vous transmets une photo. Fort heureusement, nous n'avons eu a déploré aucun blessé voire pire.

Aussi, je vous saisis aujourd'hui dans la perspective de la construction du nouveau commissariat pour lequel il existe deux projets : celui présenté par le Maire d'Avon et celui du Maire de Fontainebleau, deux communes limitrophes

A ce titre, mon organisation syndicale a été reçue sur la commune par Madame le Maire d'AVON, Marie Charlotte NOUHAUD, dont le projet nous apparaît le plus abouti.

En outre, il emporte l'adhésion de la majorité des agents tant au niveau de l'implantation stratégique très proche des lieux de délinquance qu'au niveau du confort de travail grâce à un stationnement gratuit et une gare proche du lieu de travail.

De plus, un commissariat implanté à l'épicentre de la commune d'Avon, tel que le prévoit le projet municipal, favoriserait un regroupement de plusieurs services de police dont la Police Technique et Scientifique. Cela permettrait, en outre, une économie financière non négligeable.

Les rapports conflictuels entre les deux communes sur ce sujet, dont nous avons pu avoir connaissance, ne doivent pas obérer l'intérêt de notre institution, les conditions de travail des policiers et la qualité du service publique que nous devons à nos concitoyens.

Je ne doute pas que vous aurez à cœur de privilégier les intérêts collectifs aux particuliers.

Pour votre complète information, je vous joints les correspondances de Madame le Maire d'Avon ainsi qu'un cliché suite à l'éboulement du mur d'enceinte du commissariat de Fontainebleau.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma requête.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général

Denis JACOB